

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 juillet 2020 à 19 h 15

Présents : Sylvie ANDRES, Maire - VAN CORTENBOSCH Rénald , ANTHOINE Eric, ANTHOINE Alexis, adjoints - MONDET Geneviève, RICHARD Damien, TERNISIEN J-François, CAVORET J-Christophe, LAGE Emilie, WASSON Emeric

Absents : GUERDER Charles

Secrétaire de séance : Geneviève MONDET

ORDRE DU JOUR :

- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CDIC) : proposition de commissaires
- Commission de contrôle des listes électorales : proposition de délégués
- Votes des taxes locales pour l'année 2020
- Soutien à la filière bois locale pour la construction bois
- Préparation du budget primitif 2020
- Compte-rendu de réunions
- Divers

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 juin 2020 qui est adopté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Maire expose à l'assemblée que suite au renouvellement du conseil municipal, une nouvelle commission communale des impôts directs doit être créée. Le conseil municipal doit établir une liste de 24 personnes, élus et non élus, liste qui sera ensuite transmise à la Direction Générale des Finances Publiques qui désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Le Conseil municipal propose les personnes suivantes :

WASSON Emeric, ANTHOINE Alexis, CAVORET Jean-Christophe, VAN CORTENBOSCH Rénald, TERNISIEN Jean-François, ANTHOINE Eric, RICHARD Damien, MOGENIER Bernard, MOGENIER Jean-Claude, ROUILLER-MONAY Henri, GRANGE Frédéric, LELIEVRE Bernadette, BUFFET Raphaël, OIZEL Thierry, BAUD Denis, BULTOT Stéphanie, MONDET Jean-Pierre, GAUME Denis, BOISIER Caroline, PERNOLLET Jean-Paul, DUVERNEY Céline, MOPTY Benoit, MOGENIER Nathalie, RUBAUD Sylvain

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Le Maire rappelle à l'assemblée que suite au renouvellement du conseil municipal, une nouvelle commission de contrôle des listes électorales doit être créée. Cette commission devra examiner les recours des électeurs concernés par des décisions de refus d'inscription ou de radiation, elle devra également s'assurer de la régularité de la liste électorale. Cette commission doit être composée d'un conseiller municipal, d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant désignés par le Préfet ainsi que d'un délégué titulaire et un délégué suppléant désignés par le Président du tribunal judiciaire.

Le Conseil municipal décide de proposer les personnes suivantes :

- Conseiller municipal : Mr ANTHOINE Alexis
- Délégués du président du Tribunal : titulaire : Mme Duclos Françoise et suppléante : Mme Castella Monique
- Délégués du Préfet : Titulaire : Mme Nicoud Myriam et suppléant : Mr Coppo Pierre

Cette liste sera transmise à Mr le Préfet et à Mr le Président du Tribunal judiciaire pour validation

VOTE DES TAXES LOCALES POUR L'ANNEE 2020

Le Maire présente au Conseil municipal l'état 1259 COM notifiant les bases nettes d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2020, qui décide d'augmenter les taux de 2 % , soit :

- Taxe foncier bâti : 13.45 % (13.19 % en 2019)
- Taxe foncier non bâti : 86.10 % (84.40 % en 2019)

Le Maire précise que les taux communaux de la taxe d'habitation sont gelés en 2020 à hauteur de ceux de 2019 (soit 18.47 %), ce qui conduit les communes à ne pas voter de taux de taxe d'habitation en 2020.

Le produit fiscal attendu est de 100 343.00 euros

SOUTIEN A LA FILIERE BOIS LOCAL POUR LA CONSTRUCTION BOIS

Le Maire expose au Conseil municipal la demande de l'association des communes forestières d'utiliser des bois locaux pour les constructions. En effet, les bois provenant de pays étrangers étant moins chers, les bois du pays ne se vendent plus. Cette association demande aux communes de s'engager à utiliser des bois locaux pour leurs constructions et en contrepartie les subventions pourraient être plus élevées.

Le Conseil municipal décide de s'engager dans cette démarche

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Maire précise que 2 réunions ont eu lieu avec la commission finances et présente ce qui a été prévu d'inscrire au prochain budget qui sera voté avant le 31 juillet prochain. Les élus examinent et donnent leur avis sur cette proposition de budget.

Le Maire,
Sylvie ANDRES

